

INFORMATIONS GENERALES

BOURSES

BOURSE NATIONALE 2024-2025 du Ministère de l'Agriculture

(les conditions d'attribution pour la prochaine année scolaire 2025-2026 ne sont pas connues à ce jour).

En 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Prime d'équipement	341,71 €
	Prime à l'internat	327,00 € à 672,00 €
En CAPA 1 MA et 1 SAPVER	Prime d'équipement	341,71 € (si non perçue précédemment)
	Prime à l'internat	327,00 € à 672,00 €
En 2 ^{nde} Pro	Prime à l'internat	327,00 € à 672,00 €
En 1 ^{er} BAC Pro	Prime à l'internat	327,00 € à 672,00 €

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire						
Barème année scolaire 2024-2025 / Année de référence des revenus 2023						
Barème et valeur des échelons de Bourse						
Points de charge	Échelons					
	1	2	3	4	5	6
1	21 370	16 916	14 367	11 587	7 201	2 814
2	23 012	18 456	15 672	12 639	8 002	3 363
3	26 299	21 531	18 285	14 747	9 602	4 457
4	30 409	24 609	20 897	16 854	11 201	5 549
5	34 519	29 223	24 815	20 014	13 602	7 190
6	39 451	33 835	28 734	23 176	16 004	8 829
7	44 382	38 450	32 653	26 334	18 403	10 472
8 ou plus	49 314	43 006	36 573	29 494	20 804	12 111
Montant annuel de la bourse	474 €	582 €	687 €	792 €	897 €	1 008 €

Il est possible de faire une simulation de bourse au secrétariat de la MFR soit par téléphone ou soit par mail qui pourra vous être retournée par mail. Ou vous pouvez faire la simulation sur le site suivant (pour les classes de 4^e/3^e : choisir 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAP) :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Nous demandons à ce que les dossiers dûment complétés, datés, signés et accompagnés des pièces à fournir soient parvenus à la MFR POUR le 1 septembre 2025 AU PLUS TARD. Tous dossiers reçus après cette date ne pourra pas être pris en compte.

AIDES INDIVIDUELLE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

FORMATIONS INTIALES

- **Elèves domiciliés en Région Occitanie** : elle est gérée par le Conseil Régional Occitanie, possibilité de récupérer le formulaire sur le site <https://lio.laregion.fr/transports-scolaire>.
- **Elèves domiciliés Hors Région Occitanie** : s'adresser soit au Conseil Départemental de votre département de résidence, soit auprès de votre Conseil Régional.

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE : pour les apprentis domiciliés dans le **Tarn**, pas de demande d'aides aux transports à demander à la FEDEERTEP. S'adresser à une gare SNCF pour connaître les conditions d'accessibilité à des tarifs réduits pour les trajets en train. Pour autres départements, s'adresser au Conseil Régional et à la SNCF.

CARTE JEUNE OCCITANIE

Elle est attribuée par le Conseil Régional d'Occitanie, elle permet d'obtenir :

Pour la faire : <https://www.cartejeune.laregion.fr>

- **Gratuitement un équipement** (vêtements-chaussures) pour les stages et pour les matières professionnelles pour les classes de CAPa 1^{er} année et 2nde Professionnelle.
- **Un ordinateur portable « LORDI »** à tarif plus ou moins réduit selon vos revenus perçus durant l'année précédente, pour les classes de CAPa 1^{er} année et 2nde Professionnelle UNIQUEMENT.
- **Ainsi que d'autres réductions...** (voir sur le site)

HORAIRE SEMAINE COURS

(Demi-Pensionnaires, interne : Classes de collège et lycée)

	Début des cours toutes classes	Fin des cours COLLEGE	Fin des cours LYCEE
	Tous statuts	DP et Interne	DP et Interne
LUNDI	10h30	17h30	17h30
MARDI	8h30	17h30	18h45
MERCREDI	8h30	17h30	18h45
JEUDI	8h30	17h30	18h45
VENDREDI	8h30	14h45	14h45

Les élèves de collège (4^{ème} de l'E.A. et 3^{ème} de l'E.A.) qui sont sous le régime de l'internat et les élèves lycéens finissent les cours à 18h45. L'heure de 17h45 à 18h45 est une heure de veillée.

Les heures de **récréations** sont le matin de 10h15 à 10h45, l'après-midi de 15h15 à 15h45 et de 17h30 à 17h45.

TRANSPORTS

Liens internet sites recherches horaires transports :

[Rome2Rio: découvrir comment aller partout dans le monde](#)

[Agglobus - Le réseau de bus urbain de Rodez Agglomération](#)

<https://www.ter.sncf.com/occitanie/se-deplacer/horaires>

➤ PAR TRAIN

La gare SNCF de Naucelle-Gare propose des horaires journaliers adaptés à nos horaires de cours pour les élèves provenant de Toulouse, Albi, Carmaux, Rodez.

Pour les élèves internes provenant des départements ou régions éloignées de Naucelle et arrivant à la gare SNCF de Naucelle-Gare après l'heure du début des cours du lundi (10h30), la MFR va les chercher à la gare SNCF. De même que le vendredi, pour les élèves internes prenant un train de la gare SNCF de Naucelle-Gare avant 14h45 fin des cours, nous les déposons à la gare ainsi que pour les demi-pensionnaires (en semaine matin et soir).

PAR CO-VOITURAGE

PAR BUS

Rodez – Luc-La Primaube – Baraqueville – Naucelle-Gare (SNCF) – Naucelle : SEGALA CARS autocars a Naucelle –Gare - 05 65 69 21 25 assure un transport des élèves le lundi matin et le vendredi après-midi (inscription auprès de SEGALA CARS à prévoir en début d'année ainsi qu'une photo d'identité de votre enfant qui sera collé sur la carte de transport).

D'autres lignes de bus scolaires sont desservies par le conseil Régional Occitanie :

- Sainte-Geneviève sur Argence – Laguiole – Espalion – Rodez
- Saint Géniez d'Olt – Laissac – Rodez
- Decazeville – Saint Christophe – Rodez
- Millau – Séverac le Château – Laissac – Rodez
- Saint Affrique – Villefranche de Panat – Salles Curan – Luc-La Primaube – Rodez

Maison Familiale Rurale de Naucelle • CFA

7 rue de Villelongue 12 800 Naucelle • mfr.naucelle@mfr.asso.fr •
tel 05 65 47 00 60 www.mfrdenaucelle.fr

SIRET 788 185 528 00023 • N° d'activité 73 120045 112 • N° RNE / UAI 0121336M

